



SUD PTT 13 BP 33 13302 Marseille cedex 03
Tél: 04.91.11.63.30 Fax: 04.91.11.63.39
sud13poste@wandoo.fr / www.sudptt13@free.fr



Ultimatum de la *DOTC 13* :

Soit vous acceptez notre cadre !

Soit il y a arrêt des discussions !

Le 28 Avril l'*Intersyndicale* a été reçue par la *DOTC 13*. Comme nous l'avons annoncé lors du rassemblement du 23 avril devant la *DOTC 13*, nous avons exigé l'ouverture de véritables négociations et des réponses aux exigences du personnel.

L'*Intersyndicale* a rappelé sa volonté du *gel de l'emploi* sur les *Centres de Tri des Bouches du Rhône*.

Réponse de la *DOTC 13* :

- Au *CTC de Marseille Ville*, il n'y aura pas d'embauche de CDI, la *DOTC 13* étudie de muter des agents en fin de carrière (*des agents de la Distribution inaptés*) mais ceux-ci ne seraient nommés ni en 2 nuits sur 4 et ni en brigade A et B.
- Pour le *CSQ*, la *DOTC 13* prévoit des départs volontaires aidés, non remplacés.
- Au *CTC de Marseille Provence* et *Rognac* (finalement intégré dans *CQC*), la *DOTC 13* s'engage à donner les *CAP* (emploi) 2008 à la prochaine réunion du mercredi 07 mai.

Pour *SUD* l'hémorragie de l'emploi continue dans les *CTC* en particulier à *Marseille Ville*, la *DOTC 13* refuse de prendre en compte les conséquences de la montée en charge d'*Arnavant* et à *Rognac* la perte de la presse en Juillet 2008.

Sur l'emploi, les conditions de travail, les horaires la **DOTC 13** explique:

■ Pour *Marseille Provence* il y a trop d'inconnu pour pouvoir y travailler dessus. La **DOTC 13** affirme ne pas connaître le trafic, les futures machines (mise en place d'une **TOP** ou d'une **MTI-GF** : Machine de **Tri Industriel Grand Format**), les horaires, régimes et conditions de travail (donc l'emploi).

■ Il en est de même pour *Rognac* : flux de trafic, suppression de la presse.

■ Pour les *PPDC Est* et *Centre*, il y a trop d'inconnu et surtout pour la *PPDC Centre* qui est entièrement liée à *Marseille Ville*. Par contre sur *Marseille Ville* et *Arnavant*, on peut !

Installation des machines (**MTI-PF**) aux *Arnavant* en Septembre.

■ Sur les régimes de travail, on ne peut pas donner de réponses aujourd'hui, nous ne pourrions confirmer les régimes de travail qu'en Septembre 2009.

La **DOTC 13** pose 4 alternatives :

1^{ère} possibilité : copier les régimes de travail de *Marseille Ville* à *Arnavant* de manière transitoire.

2^{ème} possibilité : réfléchir à de nouveaux régimes de travail actif dès Mars 2009.

3^{ème} possibilité : montée en charge d'Arnavant en définissant un produit à traiter.

4^{ème} possibilité : Arrêt des discussions et aucune négociation !

Pour *SUD*, la **DOTC 13 continue à vouloir diviser les *Centres de Tri* (*Mlle Ville*, *Mlle Provence* et *Rognac*), les brigades de jour, les brigades de nuit, les contractuels et les fonctionnaires.**

En ne voulant discuter que de la mise en place d'Arnavant sans engagement des horaires, régimes et conditions de travail (donc l'emploi), la **DOTC 13 ne tient pas compte de la vie des agents :**

Nous ne sommes ni des machines ni des robots !

Si pour les agents de *Marseille Ville* et de *Rognac* les échéances sont imminentes, c'est bien l'avenir de l'ensemble des personnels des *Centres de Tri* des Bouches du Rhône qui est impacté par le projet CQC 13.

Pour *SUD*, après le succès de la grève et du rassemblement à la **DOTC 13 du 23 avril 2008, seule la volonté et la détermination du personnel pourra débloquer les négociations et garantir notre avenir.**